



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

La famille, le métier, l'entreprise

Monsieur Sylvain Maresca

Abstract

This article deals with the possible comparisons between farmers and other socio-professional groups. Rather than taking refuge behind the specificity of farming, as it is so often the case, or drawing inconclusive formal parallels between farming, crafts or small trade taken as a whole, it would be better to study general phenomena and the form they take in various specific activities: wether craft, family, firm, or professional association bodies. This research would concern scientifically defined entities instead of socially given sectors and it would be an advantage if it were carried out collectively.

Résumé

Ce texte traite des comparaisons possibles entre les agriculteurs et d'autres milieux socioprofessionnels. Plutôt que de se retrancher, comme si souvent, derrière le particularisme agricole, ou d'errer dans des parallèles formels entre l'agriculture, l'artisanat ou le commerce, pris dans leur ensemble, il importerait d'étudier des phénomènes de portée générale dans leurs configurations propres à différentes professions particulières : que ce soient le métier, la famille, l'entreprise ou encore l'organisation professionnelle, etc. Portant sur des objets scientifiquement construits et non plus sur des secteurs socialement donnés, cette recherche gagnerait à être menée collectivement.

Citer ce document / Cite this document :

Maresca Sylvain. La famille, le métier, l'entreprise. In: Économie rurale. N°169, 1985. pp. 14-19;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1985.3184>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1985_num_169_1_3184

Fichier pdf généré le 08/05/2018

LE MÉTIER, LA FAMILLE, L'ENTREPRISE

Sylvain MARESCA*

Résumé :

Ce texte traite des comparaisons possibles entre les agriculteurs et d'autres milieux socioprofessionnels. Plutôt que de se retrancher, comme si souvent, derrière le particularisme agricole, ou d'errer dans des parallèles formels entre l'agriculture, l'artisanat ou le commerce, pris dans leur ensemble, il importerait d'étudier des phénomènes de portée générale dans leurs configurations propres à différentes professions particulières : que ce soient le métier, la famille, l'entreprise ou encore l'organisation professionnelle, etc. Portant sur des objets scientifiquement construits et non plus sur des secteurs socialement donnés, cette recherche gagnerait à être menée collectivement.

Summary :

TRADE, FAMILY, FIRM

This article deals with the possible comparisons between farmers and other socio-professional groups. Rather than taking refuge behind the specificity of farming, as it is so often the case, or drawing inconclusive formal parallels between farming, crafts or small trade taken as a whole, it would be better to study general phenomena and the form they take in various specific activities : wether craft, family, firm, or professional association bodies. This research would concern scientifically defined entities instead of socially given sectors and it would be an advantage if it were carried out collectively.

L'évolution récente des professions indépendantes a beaucoup fait pour leur fixer des limites reconnues dans le droit ou l'organisation professionnelle : à chacune, ses syndicats spécialisés, une administration particulière ; il y a des chambres d'agriculture, de métiers, de commerce ; etc. Comment, dans ces conditions, douter qu'il s'agisse de secteurs bien distincts ? Comment douter tout simplement de l'existence de ces grandes catégories socioprofessionnelles ?

L'une des fonctions essentielles de tous les discours globaux sur l'agriculture, l'artisanat ou le commerce, qu'ils soient politiques ou scientifiques, c'est de faire reconnaître l'existence de ces secteurs. Cela saute aux yeux dans les analyses relatives à l'artisanat qui, presque toutes, reprennent une interrogation directement issue du débat politique, là où se joue l'existence institutionnelle de l'artisanat : « L'artisanat est-il une survivance du passé, une pépinière d'entreprises capitalistes, ou autre chose qu'il reste à spécifier ? » se demande Christine Jaeger (Jaeger, 1982, p. 15). Plus porté sur la notion d'indépendance, François Gresles sous-titre son étude sur *Indépendants et petits patrons* par

la formule : « Pérennité et transformation d'une classe sociale » (Gresles, 1980). Ici encore, le choix d'un objet d'investigation scientifique sanctionne l'existence sociale du groupe : qu'il s'agisse des « petits patrons », des « professions indépendantes » ou, plus largement encore, des « classes moyennes ». Pour ce qui est du secteur agricole, le paysan serait-il aussi « inclassable » (Grignon, 1975), si l'on ne cherchait pas aussi obstinément à le classer c'est-à-dire, inséparablement, à confondre tous les paysans en un seul ?

Si des comparaisons se révèlent pertinentes, ce ne saurait donc être entre les paysans pris dans leur ensemble et d'autres catégories, considérées tout aussi globalement. Je voudrais plutôt rechercher si certaines notions ou réalités sociales leur sont communes, auxquels d'entre eux et à quel degré ; en l'occurrence : le métier, la famille et l'entreprise. Les agriculteurs constitueront ma référence puisque ce sont eux que je connais le mieux. Pour le reste, je m'efforcerai d'échapper aux comparaisons formalistes sans être sûr d'y parvenir toujours, tant il est vrai que les stéréotypes sont d'autant plus convaincants qu'on est plus ignorant des réalités qu'ils recouvrent.

I — LE MÉTIER

Techniquement, dans l'artisanat, l'essentiel de la division du travail est fondé sur le métier. Selon Bernard Zarca, « par métier, il faut entendre un corps constitué de techniques, de savoir-faire, en vue de la production d'une gamme relativement restreinte de biens ou de services, qui ne s'acquièrent que dans le temps long et positif de l'expérience professionnelle » (Zarca, 1983, p. 38).

Tout de suite, le problème est posé dans sa dimension sociale. L'INSEE reconnaît le jardinier comme artisan, mais pas l'agriculteur ; ni davantage le patron pêcheur ou le médecin. Autrement dit, comme le note encore B. Zarca,

toutes les activités ayant les caractéristiques techniques des métiers ne sont pas intégrées à l'artisanat.

Les principaux dictionnaires de la langue française s'accordent pour définir le métier comme l'exercice d'un « art mécanique », d'une activité manuelle, qui « trouve son utilité dans la société » (*Dictionnaire Robert*). Ainsi l'histoire sociale se révèle indispensable pour comprendre pourquoi et selon quels critères telle activité s'est vue reconnaître comme métier et pas telle autre.

La réflexion mérite d'être poussée à l'intérieur même de l'agriculture. Il apparaît généralement évident qu'un viti-

* INRA 26 bd du Dr.-Petitjean 21100 Dijon.
Dans ses versions provisoires, ce texte a bénéficié des critiques ou conseils de Patrick Champagne, Claude Grignon, Patrick Pharo, Claude Reboul,

Jacques Rémy, Claude Wisner, Florence Weber et des autres membres du laboratoire INRA-ESR de Dijon. Qu'ils en soient ici remerciés.

culteur producteur de vins de qualité ou qu'un éleveur spécialisé du Charolais mettent en œuvre un métier, longuement appris, intériorisé jusque dans leurs aptitudes physiques (le « palais » du dégustateur, l'« œil » de l'éleveur). Lorsqu'on évoque les savoir-faire paysans, ces deux exemples reviennent inévitablement (Bonniel, 1983 ; Veysier, 1974).

L'évidence de certains métiers agricoles ne date pas d'hier. Dans les parchemins, les enluminures ou miniatures du Moyen-Age, les rares traces d'intérêt pour les choses de la terre concernent avant tout le blé, le foin (donc l'élevage), le vin et le bois. Ces productions étaient pour l'essentiel concentrées sur les domaines seigneuriaux où une population agricole nombreuse était astreinte au travail (Duby, 1962). Je me suis livré au relevé le plus complet possible des mots qui, dans notre langue écrite, concernent les hommes des champs, pour en repérer l'époque d'apparition et, éventuellement, les variations de sens. Particulièrement précoce est l'emploi des termes désignant les principaux travaux (la récolte surtout) et les travailleurs dans les quatre grandes productions déjà citées : avant 1200 sont déjà en usage écrit les mots « laboureur », « faneur », « berger », « vigneron », « forestier », etc.

En rangeant dans ces catégories les employés du seigneur (domestiques, corvéables ou salariés), on reconnaissait l'existence de leurs spécialités et du même coup leur « utilité sociale ». Les conditions techniques étaient donc réunies pour l'apparition de métiers dans l'agriculture. Ces mêmes conditions (nécessaires mais manifestement pas suffisantes) permirent à la même époque la consécration des métiers artisanaux. Comme dans l'agriculture en effet, les termes désignant les « arts mécaniques » servirent à spécifier d'abord le travail de serviteurs ou d'ouvriers avant la condition indépendante des artisans. Le mot « métier » dérive du latin *minister* qui signifiait : serviteur, domestique.

Les études relatives à l'histoire des métiers artisanaux montrent la précocité et l'importance déterminante des tentatives pour s'affranchir de l'autorité féodale et renforcer les nouveaux marchés urbains. Les « franchises », puis les corporations, servirent ce double objectif ; ces dernières organisèrent les principales activités artisanales et commerciales dans les grandes villes et de la sorte en firent des métiers reconnus (Jaeger, 1982 ; Gresles, 1980).

A l'écart de ce mouvement des villes vers l'indépendance, les campagnes demeurèrent durablement soumises à l'ordre féodal. Asservis ou dépendants d'un propriétaire, les paysans produisaient des denrées qu'ils ne vendaient pas eux-mêmes. Et s'ils vendaient quelques produits, c'était rarement de façon régulière et, surtout, sur des

petits marchés locaux, où valut longtemps une monnaie reconnue seulement sur place ; bref, dans un espace social trop restreint pour être connu et considéré par les juristes, les économistes ou les historiens (1). En majorité les paysans semblaient donc tirer leurs moyens d'existence davantage de leur relation inégale au maître des lieux que de la mise en œuvre autonome d'un métier. Ils demeuraient les gens de la campagne (« rustres »), d'un pays (« paysans »), d'un domaine (« vilains », du latin *villa*) ou d'une terre défrichée (« roturiers »), astreints à y demeurer (« manants »). Les distinctions opérées parmi eux concernèrent très vite et à profusion leur rapport juridique à la terre, et très peu, ou beaucoup plus tard, ce qu'ils en tiraient.

Les mots du vocabulaire agricole actuel sont en réalité d'apparition très récente. La plupart ne datent que du siècle dernier. Ils correspondent généralement à des productions spéculatives, destinées directement au commerce : les maraîchers ou les horticulteurs, les champignonnistes ou les betteraviers produisent non pas pour assurer leur propre consommation, mais pour vendre. Qui plus est, leur activité peut donner lieu à une spécialisation poussée, voire exclusive. Ces deux aspects complémentaires, *vocation marchande* et *spécialisation*, se rencontraient déjà sur les domaines seigneuriaux, puis dans les grandes exploitations ou certaines entreprises agricoles employeuses de salariés, lesquels exerçaient précisément des métiers spécialisés depuis longtemps reconnus.

L'évocation historique est ici trop allusive ; elle mériterait de plus amples développements (Bloch, 1968 ; Duby, Wallon, 1975-1976). On serait alors étonné de la permanence des mêmes phénomènes au cours du temps. A l'incroyable précision des nomenclatures moyenâgeuses d'emplois agricoles correspond la profusion des termes désignant encore les salariés de l'agriculture dans le *Dictionnaire des métiers* édité par l'INSEE en 1955 ; pas moins de 300 mots contre seulement une centaine relatifs aux exploitants (2). Et pour ceux-ci perdure le même intérêt exclusif pour les secteurs de production agricole depuis longtemps spécialisés et spéculatifs : l'arboriculture, les différentes formes d'horticulture et de maraîchage, la grande culture, l'élevage, la viticulture pour l'essentiel. Cela se retrouve dans les classifications de la science agronomique comme dans les divisions de l'organisation professionnelle (3).

Les salariés ont vu leurs effectifs réduits brutalement au cours des dernières décennies. Quant aux métiers traditionnellement reconnus dans l'agriculture, ils concernent aujourd'hui comme hier seulement des minorités d'exploitants (4). Pour les autres, les plus nombreux, qu'en est-il donc de la notion de métier, dans les conditions ordinaires de l'installation dans l'agriculture ?

1. Dans son ouvrage (Braudel, 1979), Fernand Braudel consigne les productions agricoles dans le premier tome, consacré aux structures du quotidien. Abordant en détail dans le second tome les jeux de l'échange, il y met en évidence l'absence quasi générale des paysans autant que l'indifférence des historiens à tout ce qui ne « circule » pas : « Chaque fois que le marché est absent ou insignifiant, que l'argent comptant, trop rare, a une valeur comme explosive, l'observation se trouve sûrement au plan zéro de la vie des hommes, là où chacun est obligé de presque tout produire (...). Bref, la vie de marché si facile à saisir dérober trop souvent à l'historien une vie sous-jacente, médiocre mais autonome, souvent autarcique ou tendant à l'être » (p. 43).

2. Pour une analyse critique des classifications actuelles, prélude à la définition d'une nouvelle nomenclature professionnelle, cf. P. Pharo, P. Simula (1979).

3. Avant la Libération, qui vit la création d'un syndicalisme unitaire, « à vocation générale » et, en son sein, de fédérations spécialisées, seuls les producteurs de céréales (blé, maïs), les planteurs de betterave, de tabac, de chicorée, de chanvre, de lin, les viticulteurs, horticulteurs, pépiniéristes, apiculteurs, les éleveurs de moutons et les producteurs de fruits à cidre avaient leurs propres organisations nationales.

4. En se référant uniquement aux exploitants à temps complet, les céréaliers en représentent 6 % (13,6 % si on leur adjoint ceux qui sont classés dans la catégorie : « autre agriculture générale »), les producteurs de viande bovine 7,2 %, les producteurs de vin de qualité 4,5 %, les horticulteurs 3,6 % et les producteurs de fruits 2,2 %. Ces différentes catégories d'exploitants rassemblent 56,5 % des agriculteurs employeurs de salariés (données tirées du recensement général de l'agriculture 1979-1980).

II — LA FAMILLE

On le sait, l'activité agricole a un caractère fortement héréditaire. Les jeunes qui deviennent agriculteurs sont presque tous, aujourd'hui encore, des enfants d'agriculteurs. Cette caractéristique est exceptionnelle dans l'ensemble des professions indépendantes (5).

Par son caractère exceptionnel, elle tend cependant à faire oublier un point très important : les familles paysannes produisent peu d'héritiers agricoles relativement au nombre total de leurs enfants et même de plus en plus n'en produisent plus aucun. Etudiant les voies d'accès à l'artisanat, B. Zarca montre bien que l'installation comme artisan entre dans un ensemble de possibilités professionnelles qui s'étend depuis le salariat qualifié jusqu'à l'indépendance patronale : « Pour un artisan, le retour dans la condition ouvrière fait presque toujours partie du champ des possibles. Être soi-même fils d'artisan éloigne de ce risque, comme en éloigne le fait d'être un petit patron plutôt qu'un artisan indépendant. Mais le monde ouvrier est une réalité présente dans la vie de l'artisan, une réalité à laquelle il se réfère, dans la quasi-totalité des cas » (Zarca, 1983, p. 451 ; on peut aussi se reporter à Mayer, 1977 et 1983).

Il faudrait étendre à l'agriculture cette analyse « souple » des trajectoires sociales. Quand, dans une famille agricole de six enfants, cinq deviennent ouvriers ou employés, et un seul agriculteur, quel est de ces destins individuels le plus significatif socialement ? Du coup, il importe de regarder de plus près ce que signifie, selon les cas, la production d'un héritier agricole. De toute évidence, les familles où elle demeure une priorité ne sont plus très nombreuses aujourd'hui. Dans les autres, les enfants sont soit contraints au travail salarié faute de mieux soit activement préparés à faire carrière ailleurs. Quitter l'agriculture n'est pas toujours, loin s'en faut, le signe d'un échec ; c'est souvent aussi une stratégie active de reproduction de la famille hors du milieu paysan.

On gagnerait donc à insister davantage sur la proximité entre certaines fractions d'agriculteurs et certains types d'ouvriers, notamment en milieu rural (6). En particulier pour mieux comprendre leur rapport à l'économie (qu'on pense, par exemple, aux paysans qui se disent « travailleurs ») ou leur domination par l'encadrement commercial ou professionnel (qu'on pense aux contrats d'intégration, aux « paies de lait » versés par les laiteries, etc.). Évidemment, l'image dominante de la paysannerie rend plus difficile (et plus improbable dans les milieux « ruralistes ») ce raisonnement analogique qui prend les ouvriers pour référence (là où elle se justifie) plutôt que les petits entrepreneurs, les salariés plutôt que les indépendants.

5. Elle se rencontrait cependant fréquemment dans certains métiers ruraux (bien sûr, moins importants en effectifs et souvent disparus) ou encore à présent dans des métiers urbains hautement « culturels », comme la bijouterie-joaillerie (Cf. notamment, Zarca 1983, pp. 646-661 ; Poulet, 1984 ; Rivals, 1984 ; Delanoë, 1985).

6. Cf. à ce propos les travaux en cours de Florence Weber (INRA-ESR, Dijon). Paysans et ouvriers ont toujours été proches, et cela avant même que nombre de familles paysannes comptent dans leur sein tant de membres des classes populaires, rurales ou citadines. Il ne faut pas oublier, en effet, la confrontation ancienne, mais interne à la paysannerie, entre « laboureurs » et « manouvriers », c'est-à-dire entre les cultivateurs plus ou moins aisés qui détenaient charrue et attelage, et les plus pauvres, qui n'avaient guère que leurs bras pour travailler. Marc Bloch (1968, pp. 194 et suiv.) décrit clairement les ressorts de cette inégalité, « les manœuvres et les journaliers n'étant, à l'égard des cultivateurs, que comme l'accessoire est au principal » (p. 235). En laminant dès le 19^e siècle, au 20^e surtout, les effectifs des paysans pauvres, l'exode agricole a réduit l'éventail des positions sociales

L'enfant d'agriculteur qui prend la suite de ses parents a acquis une expérience professionnelle localisée (Reboul, 1981). Lui aussi a subi un apprentissage, mais, à la différence de la grande majorité des apprentis, il a appris son activité là où il l'exerce. L'exploitation familiale s'apparente en quelque sorte à un outil fait à sa main. Les réticences de beaucoup d'agriculteurs vis-à-vis de l'enseignement technique agricole et leur préférence pour les formules professionnelles de cours en alternance (7) ou de formation continue sont à relier à cette transmission héréditaire d'une pratique localisée de l'agriculture (8).

Les rares études existantes révèlent que l'apprentissage sur les exploitations agricoles diffère peu de ce qu'il est dans les ateliers ou les fonds de commerce : on y observe le même passage progressif de l'aide enfantine au véritable travail d'adulte, l'acquisition par l'observation, l'imitation, autant que par les préceptes ; en un mot par la pratique, peu à peu intériorisée à l'état de savoir-faire (Pharo, 1984).

Cette compétence faite homme peut être réinvestie ailleurs toutes les fois — on en sous-estime généralement la fréquence — où l'agriculteur est conduit à changer d'exploitation, voire de région. Cependant, dans la majorité des cas, les paysans ne sauraient séparer leur compétence d'agriculteur de l'exploitation où ils l'exercent, n'ayant d'autre expérience professionnelle que le travail familial. Contrairement même à la formation des héritiers d'artisans, généralement passés en apprentissage dans d'autres ateliers, celle des agriculteurs est une « formation-maison ». Au sens propre, ils ne s'« installent » pas puisque, très souvent, ils ne sont jamais partis de chez eux.

Christine Jaeger explique que le compagnonnage puis, sur un mode moins sélectif, l'apprentissage ont contribué de façon décisive à extraire l'acquisition du métier de ses conditions locales d'exercice, donc à autonomiser le métier, désormais attribué à celui qui l'exercerait et non plus attaché au lieu de sa mise en œuvre.

Mais cela supposait des travailleurs libres, en particulier de leurs mouvements, ce que ne sont pas souvent les agriculteurs (9). L'enseignement agricole participe évidemment à l'imposition d'une compétence professionnelle, sanctionnée par des diplômes universellement reconnus. Mais même rendu plus attractif par les aides publiques auquel il donne accès, le passage par l'école technique reste bref pour beaucoup. Il devient déterminant seulement dans les fractions paysannes que leur capital économique et culturel prédispose à rechercher une formation de technicien agricole pour devenir exploitant.

constitutives de la paysannerie. La confrontation aux travailleurs salariés cessa de prendre pour cadre le milieu agricole ; elle recouvrit une réalité nouvelle dans l'opposition à la ville, à l'industrie, à tout ce qui devenait étranger aux campagnes.

7. Comme dans les « maisons familiales » où l'on passe de l'enseignement à la pratique sur l'exploitation des parents.

8. On retrouve la même conception inséparablement familiale et professionnelle (sinon locale) de la formation — qui est aussi une forme d'opposition à l'État (comme la vie privée s'oppose aux affaires publiques) — chez nombre d'artisans très attachés à leur métier. Cf. notamment ce qu'en dit un charpentier (Zarca, 1983, p. 709).

9. Cette liberté était l'un des enjeux essentiels du compagnonnage qui, contre les corporations, imposa « l'indépendance des producteurs par leur compétence individuelle et leur habileté professionnelle » (Jaeger, 1982, p. 71).

Pour tous, la mécanisation — signe le plus visible de la « modernisation » de l'agriculture — introduisit dans les cultures paysannes locales des techniques constituées ailleurs, accumulées dans des machines et leurs modes d'emploi. Les limites imposées par les facteurs de production initialement disponibles sur place ont été progressivement repoussées par l'adoption de facteurs d'origine externe, potentiellement plus productifs mais dont la pleine efficacité requiert de conduire la production selon la logique spéculative inhérente aux nouvelles techniques. Acheter un tracteur ou de nouvelles races de vaches, ce n'est donc pas simplement faire plus vite, plus ou mieux qu'avant ; c'est transformer, souvent à son insu, ce qu'il importe de considérer comme rapide, abondant ou bien fait. Avant, le constat de ce qu'était la production disponible déterminait ce que l'on pourrait en faire ; désormais (du moins chez les plus modernistes), le calcul de ce que la production doit être se fonde sur ce que l'on a déjà prévu d'en faire (10).

On manque d'études sur les conditions de l'acculturation des paysans à cette logique technicienne et spéculative ; sachant tout de même que désormais la nécessité économique leur rend d'autres options plus difficiles (11). Sachant également que, dans ce contexte, les organisations professionnelles travaillent à constituer une ou plutôt un ensemble de *professions agricoles*. En mettant en avant, en particulier, la nécessité d'une formation technique initiale (sur le modèle des agricultures danoise ou hollandaise), elles s'efforcent d'imposer de nouveaux modèles professionnels aux paysans, appelés à se comparer aux agriculteurs de la même spécialisation (ce qui en suppose une), au besoin dans d'autres zones géographiques, plutôt qu'à leurs voisins (sauf s'ils participent de la même tendance) ; aux adhérents du même groupement plutôt qu'aux non organisés, etc. Cela suppose ou implique l'affaiblissement relatif des liens d'origine familiale ou locale et leur remplacement (qui ne saurait être que partiel)

III — L'ENTREPRISE

Dès lors cependant que tout concourt à convaincre les agriculteurs mobilisés par le « progrès » que leur avenir nécessite toujours plus de technique, de matériel, donc de capital, l'exploitation qu'ils modernisent s'apparente à une petite entreprise. Aujourd'hui, l'installation dans l'agriculture requiert un capital plus important que dans n'importe quel métier artisanal. Les candidats agriculteurs se rapprochent ainsi des candidats aux professions libérales dont ils n'ont cependant ni le niveau de formation ni, généralement, l'aisance économique, les relations sociales.

10. Dans sa thèse (Darré, 1981), J.P. Darré étudie finement les décalages ou oppositions entre l'« univers conceptuel » des éleveurs et celui des techniciens, concernant l'alimentation des vaches laitières. On voit bien l'expérience paysanne localisée s'opposer au savoir technicien universalisant, l'appréciation concrète des aliments au calcul d'une ration alimentaire, etc. Mais on ne saisit guère si ces deux « univers conceptuels » coexistent ou si, plus probablement, les concepts du technicien s'imposent à la pratique du paysan (et alors à quel degré, et comment ?).

11. Dans certaines régions bien particulières, l'orientation spéculative fut précoce, comme en Normandie (seule zone d'économie laitière traditionnelle), dans le Nivernais-Charolais (zone d'embouche), dans les « hortillonages » flamands, ou encore dans les plaines céréalières d'Ile-de-France. Sur les conditions historiques de cette spécialisation, cf. M. Bloch (1968, pp. 235 et suiv.). Pour une étude récente dans la Sarthe, cf. J. Rémy (1981-1982) ; ou encore, concernant le pays d'Ouche ornaï, cf. C. Lebleu (1983).

par de nouvelles solidarités professionnelles. On entend dire de plus en plus que, pour être agriculteur, il faut être aussi mécanicien, maçon, électricien, ou encore biologiste, chimiste, agronome, etc. Cela renvoie à des exigences inédites du métier mais autant, sinon surtout, à la description de la situation d'agriculteur en termes de métier, en termes techniques, en termes scientifiques.

Mais justement, cette présentation est-elle généralisable à tous les agriculteurs ? Même si l'adoption du progrès technique, l'extension du passage par l'école professionnelle (qui demeure, on l'a vu, de courte durée et mitigé de pratique domestique) ou l'organisation de la « profession agricole » suggèrent le passage progressif de la paysannerie comme groupe social à l'agriculture comme corps de métiers spécialisés, ce mouvement semble loin de toucher également tout le monde. Ainsi les producteurs de lait, exemples particulièrement nombreux de l'agriculteur encouragé au cours des dernières décennies, pratiquent-ils en majorité une agriculture peu spécialisée ou intensifiée (12). L'adhésion à la technique n'est donc pas toujours rationalisée, mais souvent dominée. D'ailleurs, le langage techniciste de l'agriculture moderne use avec abondance du vocabulaire industriel : on parle d'« ateliers » avicoles, de porcheries « industrielles », d'élevages de veaux en « batterie », d'« usines à lait » ou même d'« industrie lourde ». Cela tient beaucoup au fait que ces productions nouvelles ont été propulsées en avant par le développement corrélatif des industries de transformation. Il semble probable qu'un tel encadrement industriel n'avait pas été possible, en tout cas pas aussi rapidement ni aussi loin, dans des productions plus anciennement apparues et marchandes (vin, viande, etc.). L'attachement au métier, aux systèmes de cultures traditionnels n'est pas toujours sentimental, mais parfois hautement performant. Il importerait donc de s'interroger plus avant sur la signification sociale du « progrès technique » et d'inventorier les fractions paysannes les plus portées à l'adopter (13).

Nombre d'enfants d'agriculteurs ne sont pas préparés par la culture familiale à maîtriser la gestion d'un tel capital. Mais ils ne peuvent pas pour autant se dispenser d'investir. Dans l'artisanat également, l'installation dépend toujours plus du capital détenu ; ainsi se réduit le nombre des compagnons qui réussissent à s'établir à leur compte. Au moins peuvent-ils encore exercer leur métier comme salariés. Pas les apprentis agriculteurs puisqu'ils sont d'ores et déjà des héritiers. Ce changement radical de l'économie agricole contribue à l'autoélimination précoce

12. Selon une étude collective sur la production laitière dans l'Ouest (Paris, INRA-CCAO, 1982), 71 % des 21 240 exploitations prises en compte sont considérées comme non intensives et/ou non spécialisées, d'après des critères agronomiques et économiques.

13. Dans mon étude sur les dirigeants en Charente (Maresca, 1983, pp. 154 et suiv.), j'avais déjà pu déceler des oppositions significatives entre adeptes de la technique et tenants du métier. Par ailleurs, nos enquêtes actuelles en Bourgogne (menées avec Patrick Champagne) mettent à jour la proximité entre les plus petits exploitants, proches des classes populaires non agricoles, et les agriculteurs les plus « techniciens », ces deux groupes par ailleurs très différents ayant en commun de s'opposer fortement à ceux qu'on peut qualifier de « paysans », très implantés localement et plus souvent traditionalistes (avec des fortunes économiques diverses).

de beaucoup, rebutés par la charge de travail et les difficultés de gestion, peu assurés de revenus en proportion.

Christine Jaeger établit que les artisans réussissent à « vivre de leur travail à condition de l'effectuer dans une activité non rentabilisable industriellement » (Jaeger, 1982, p. 285). C'est à peu près le cas de l'agriculture. Et pourtant, les agriculteurs intensifiés semblent se rapprocher plutôt des artisans soumis à la concurrence industrielle, lesquels, toujours selon C. Jaeger, peuvent encore l'emporter en renonçant au plus clair du profit, ce qui ne vaut qu'avec « une faible avance de capital et un procès de travail autonome » (p. 208). Les agriculteurs modernisés renoncent bien au profit, ils travaillent même souvent à perte, mais c'est faute d'avoir pris sur les prix. Le lourd capital que beaucoup ont été conduits à investir ne peut être rémunéré suffisamment et le travail, sans cesse alourdi en volume, se déroule dans une autonomie de plus en plus dirigée de l'extérieur. Sachant que, sauf en cas de contrat, les produits agricoles ne sont pas élaborés à la commande (comme dans l'artisanat) et qu'ils sont livrés dans un état brut ou faiblement transformé, qu'ils ne sont donc ni assurés d'un marché ni faits sur mesure, la seule solution économique consiste à en produire le maximum et au moindre coût. Ainsi, contrairement à beaucoup de métiers artisanaux qui coexistent avec la production industrielle en valorisant la qualité d'un produit ou d'un service qu'ils sont seuls à pouvoir fournir, l'agriculture fortement intensifiée — qui est pourtant la seule à pouvoir produire massivement des denrées alimentaires, qui est donc sans concurrence industrielle, mais non sans liens directs avec l'industrie — est conduite à délaissier la recherche de la qualité au profit de l'amélioration de la productivité, comme dans une logique industrielle (14).

Il n'y a pas lieu pourtant de considérer la transformation en petite entreprise comme le terme « naturel » de la croissance économique d'un atelier artisanal. Toutes les études déjà citées confirment que cette évolution n'est possible que dans certaines branches d'activité et que l'origine sociale des futurs « entrepreneurs » diffère souvent de celle des « hommes de métier ». Alors que les premiers sont fréquemment des héritiers d'artisans, plus proches des milieux indépendants, les seconds proviennent plus souvent des classes populaires et se montrent plus proches de la classe ouvrière (Zarca, 1983, pp. 119 et suiv.). Or ce sont les entrepreneurs qui apparaissent dominants dans la représentation professionnelle de l'artisanat, dont l'unité institutionnelle a été fondée sur la notion de petite entreprise et non sur le primat du métier.

Finalement, c'est là le véritable point commun entre tous les secteurs socio-professionnels évoqués jusqu'ici. *La représentation professionnelle* qui en a prévalu a mis en avant le modèle de la petite entreprise, qui ne correspond pourtant qu'à une partie de la réalité sociale concernée.

Néanmoins, ce coup de force idéologique n'a pas une égale portée politique. En effet, les artisans et les commerçants ne sont pas organisés au point où le sont les agriculteurs, en tout cas pas d'une manière aussi unifiée. Leur dépendance vis-à-vis de l'Etat étant également moindre (sauf dans certains métiers ou commerces), l'image qu'en donnent leurs porte-parole influe moins sur la politique des pouvoirs publics, elle-même moins déterminante. Ils sont donc significativement plus « libres » que les agricul-

teurs au sens où l'entend B. Zarca, qui écrit que « la liberté d'entreprise et la concurrence sont limitées et régulées à la fois par l'Etat et par les organisations représentatives des métiers » (Zarca, 1983, p. 43).

Au vu des réalités agricoles actuelles, le modèle de l'entrepreneur est avant tout un mot dans la concurrence idéologique interne aux organisations agricoles et au champ politique. Car enfin, il n'y a aujourd'hui guère plus de 100 000 exploitants employeurs de main-d'œuvre salariée, dont les deux tiers n'ont qu'un ouvrier. Mais il est vrai que le mot « entrepreneur » est porteur de sens multiples, désignant aussi bien les patrons que les professionnels « entrepreneurs », mettant en valeur aussi bien l'entreprise que le travail à son compte. Bien sûr, l'ambition d'intégrer les agriculteurs au monde de la petite entreprise inspire la plupart des mesures politiques ou professionnelles d'incitation à l'installation, aux investissements, à la gestion ou à la formation, renforçant du même coup l'avenir de ceux qui sont déjà en mesure de tirer profit de cet intérêt public sélectif. Mais il est peu probable que l'efficacité de ces mesures (qu'on cherche rarement à mesurer) aille jusqu'à permettre des installations ou des croissances d'exploitation que rien d'autre n'aurait déjà préparées, héritage familial ou formation professionnelle notamment.

L'identification collective de certains agriculteurs à des chefs d'entreprise et, à l'opposé, l'affirmation contestataire par certains autres qu'ils sont des « travailleurs », intéressent au plus haut point les responsables politiques et administratifs, mais aussi les chercheurs, les journalistes, bref les « observateurs », à l'affût de faits confirmant leurs efforts de caractérisation économique ou sociale de la paysannerie. On a vu ainsi un organisme minoritaire comme le CENAG (Centre de l'agriculture d'entreprise) faire l'objet d'analyses, servir de référence (Domenge, 1972), et plus encore le mouvement des « paysans travailleurs », qui n'est pourtant pas parvenu depuis à élargir sensiblement son audience. Ces structures représentent en quelque sorte l'affirmation à l'état pur de deux formes limites d'identification des paysans : l'entrepreneur et le travailleur. Leur fortune intellectuelle doit probablement beaucoup à ce qu'elles empruntent directement aux classifications sociales en vigueur dans le reste de la société. L'importance qu'on leur reconnaît est à ce point strictement idéologique qu'on discute leur programme agricole sans quasiment jamais s'interroger sur l'origine sociale de leurs membres, en particulier dans leurs rapports avec l'agriculture.

En dehors d'elles, les étiquettes syndicales sont autrement plus ambiguës, le dernier né des syndicats de gauche a pris le nom de « Fédération des syndicats paysans » et son journal le titre de *Pays et paysans* (15); alors que celui que l'on prétend le plus traditionaliste et le plus à droite (mais qu'en sait-on ?) s'intitule pourtant la « Fédération française de l'agriculture ». Le mouvement qui défend les « exploitants familiaux » puise ses permanents dans les rangs du « parti de la classe ouvrière » (Maresca, 1983, pp. 154 et suiv.). Quant aux deux syndicats dominants (16), leur étiquette officielle est neutre et les images qu'ils donnent des paysans, multiples. Les grandes manifestations en faveur de la hausse des prix agricoles s'apparentent aux défilés de salariés revendiquant pour leurs salaires. Les rencontres officielles avec le CNPF ou la participation aux

14. Distinguons, ici encore, les productions intensifiées traditionnelles, si souvent citées dans ce texte (viticulture de qualité, maraîchage, etc.), mais aussi certaines branches particulières des filières fortement intensifiées (poulets de label, fromages fermiers, etc.), où la qualité est mise en avant, mais qui demeurent tout à fait minoritaires.

15. A noter que le mouvement des « paysans travailleurs » est devenu

récemment le syndicat des « travailleurs paysans », l'inversion des termes semblant revaloriser l'étiquette paysanne, plus largement mobilisatrice que la référence aux travailleurs.

16. La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA).

délibérations du Conseil économique et social mettent en valeur l'identité patronale des agriculteurs. C'est l'attachement à l'indépendance qui s'exprime sur un mode moins contrôlé, dans les démonstrations violentes d'hostilité à l'Etat, à l'instar des actions de commando des petits commerçants. Enfin, les mises en scène paysannes, particulièrement appréciées ces derniers temps par les leaders agricoles, sont destinées à mobiliser la masse dans ses réflexes les plus « ataviques » (17).

Je me suis attaché à caractériser les profils des dirigeants paysans selon les postes de responsabilité occupés (Maresca, 1983, pp. 236 et suiv.). Il ressort que les syndicalistes occupent une position « moyenne » : ni gros ni petits, ni « entrepreneurs » comme les principaux élus des organisations économiques, ni « travailleurs » comme les militants dévoués aux structures mutualistes, ni non plus hommes de métier comme les responsables d'organisations spécialisées, ou alors un peu tout cela à la fois, ils sont les mieux à même de tenir un discours pour l'ensemble de la profession, incitant les agriculteurs à s'adapter aux nécessités de l'économie et appelant à une adaptation des rigueurs économiques aux spécificités de l'agriculture.

Finalement, l'image de l'entrepreneur ne se conçoit pas sans celle du travailleur, sans celle du paysan ; sans d'autres encore probablement. Selon la position sociale dans la paysannerie (c'est-à-dire aussi selon le rapport aux autres groupes sociaux), selon les secteurs de la production agricole ou de l'organisation professionnelle, telle image l'emporte sur les autres. Bien sûr, sous la tendance dominante à la spécialisation, ceux qui se maintiennent dans l'agriculture et qui réussissent à ne vivre que de cela se rapprochent plus du petit entrepreneur que du quasi-salarié. Mais les variations demeurent possibles, multiples et l'identification incomplète. Même si la profession agricole se construit en restreignant les variations reconnues à l'intérieur du groupe paysan aux limites d'une définition strictement professionnelle, elle reste par force composite. N'en va-t-il pas de même pour l'artisanat, en dépit de son unification institutionnelle ? N'y retrouve-t-on pas un mélange homologue et tout aussi indissociable entre l'affirmation de l'identité patronale, l'évidence du métier et la réalité du travail ouvrier ?

Propositions pour conclure

Les réflexions proposées jusqu'ici revêtent un caractère bien provisoire. Pour les fonder, les infirmer, en tout cas les approfondir, il importerait de mener des investigations

précises, soumettant à l'épreuve des faits tel ou tel point évoqué.

Pour être bref, on pourrait suggérer d'étudier conjointement dans l'agriculture, l'artisanat ou le commerce, des activités ou des filières qui donnent accès aux deux statuts professionnels les plus opposés : le patronat et le quasi-salariat. Que sait-on, en particulier, de l'agriculture d'entreprise et de ceux qui s'en font les champions ? Quels rapports y a-t-il entre ceux que l'on dénomme « gros commerçants » et les petits ? Quelles sont les voies d'accès à la petite entreprise artisanale ? A l'opposé, on pourrait comprendre dans la même curiosité les éleveurs intégrés, les commerçants en gérance ou en franchise, les artisans les plus dépendants dans des relations de sous-traitance. Et à l'intérieur d'une même profession, la médecine par exemple, étudier comment s'articulent les différentes formes d'exercice (salarisée, collective, libérale).

Cependant, on l'a vu, les situations sont rarement aussi nettement tranchées. Il faudrait donc rechercher des parallèles plus significatifs pour le grand nombre. Je pense, par exemple, que l'on gagnerait à comparer les agriculteurs aux routiers, si l'on songe qu'ils peuvent avoir en commun deux caractéristiques importantes : la proximité avec les classes populaires et une forte dépendance vis-à-vis de l'Etat ; si l'on songe en outre que la profession de routier constitue un débouché professionnel fréquent pour les enfants d'agriculteurs. Pour étudier d'autres aspects, comme par exemple l'attachement aux conditions locales d'exercice de l'activité, certains métiers se révéleraient plus intéressants : les principaux types d'artisanat ou de commerce rural (là encore, source d'emplois pour les enfants du milieu agricole) ou encore la profession de taxi, organisée et fortement réglementée à l'intérieur de limites territoriales. Concernant l'omniprésence et l'imprévisibilité du travail avec la nature, pourquoi ne pas rechercher d'éventuelles similitudes entre les agriculteurs, les patrons pêcheurs ou encore les maraichers ?

Dans tous ces phénomènes de proximité ou de distance, dans ce qui fait que certaines comparaisons semblent à première vue dépourvues de sens, se révèle l'histoire sociale de l'organisation professionnelle des milieux indépendants. Les différentes professions ayant été confrontées à des degrés divers aux mêmes problèmes de redéfinition interne, de relation avec la puissance publique, pour ne citer qu'eux, il serait du plus grand intérêt de rassembler ce que l'on sait des diverses évolutions constatées. Il y a là un registre d'investigations qui mériterait tout particulièrement la conjonction des intentions et la réunion des efforts. Souhaitons que ce colloque y contribue.

RÉFÉRENCES CITÉES

Les références citées dans cet article sont regroupées dans la Bibliographie générale, en fin de numéro.

17. Sur les significations multiples des manifestations paysannes, cf. Champagne (1984).